

Demande déposée le 25/01/2023

N° DP 022 208 23 C0008

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 25/01/2023

Par :	Madame RUEST ALICE MARIE
Demeurant :	Lantran 22830 PLOUASNE
Sur un terrain sis :	Lantran 22830 PLOUASNE
Cadastré :	208 F 821
Nature des Travaux :	Installation d'une clôture

Surface de plancher créée : m²

Le Maire DE PLOUASNE

Vu la déclaration préalable présentée le 25/01/2023 par Madame RUEST ALICE MARIE demeurant Lantran, PLOUASNE (22830) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'une clôture en chêne de 1,80m de hauteur
- sur un terrain situé Lantran, à PLOUASNE (22830),
- pour une surface de plancher créée de m² ;

- Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, approuvé par délibération du conseil communautaire de Dinan Agglomération le 27/01/2020, modifié en simplifié le 21/12/2020, modifié le 20 décembre 2021 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

PLOUASNE, le 26 janvier 2023

**Le Maire,
DAUGAN Michel**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.